—à la corrée. Or, l'eau-de-vie était alors la cheville ouvrière de la corvée volontaire : nos grands-pères non seulement avaient de l'esprit, mais ils aimaient l'esprit.

L'édifice remis en état de 1761 à 1762 n était ni Saint-Pierre de Rome, ni Saint-Paul de Londres. Quand on l'a démoli en 1878, les murailles presque achevées de la nouvelle église, commencée en 1876, et qui pourtant n'a rien des proportions d'une cathédrale, © l'enveloppaient tout entier et il y tenaît à l'aise. Il avait trente pieds de largeur sur quatre-vingts de longueur. Saint-Foy était cependant alors une assez grande paroisse, comprenant presque tont Sillery et le Cap-Rouge. Où logeait-on les fidèles? Mystère. On sait, par contre, que ceux qui pouvaient trouver place étaient chauffés en hiver par un poèle juché sur des tréteaux de cinq ou six pieds de hauteur, d'où ses ronflements pouvaient de toute façon dominer ceux des paroissiens pendant le sermon du curé.

La paroisse avait été canoniquement érigée par Mgr de Saint-Vallier, le 18 septembre 1698 (2), alors que la chapelle de la route du Vallon existait encore, et, pour cette raison, appelée Notre-Dame-de-Foy. Tel est son vrai nom. Pourquoi la nomme-t-on presque toujours aujourd'hui Sainte-Foy ? Du nom d'un fiel qu'y possédait un des insignes bienfaiteurs de ce pays, M. de Puiseaux, (2) dont le souvenir reste à jamais attaché à la Pointe-à-Pizcau, site incomparable de la coquette église de Sillery. Ce fiel, d'après M. Ferland, était probablement sur les bords de la rivière du Cap-Rouge. 44 On peut affirmer sans crainte que tel était son vrai site. comme l'histoire de la fondation de Montréal le montre assez clairement. Les fondateurs de Ville-Marie, en effet, de l'automne 1641 au printemps 1642, requrent l'hospitalité de M. de Puiseaux, partie dans sa maison de Saint-Michel, au pied de la Pointe-à-Pizeau, partie dans sa maison de Sainte-Poy, où pendant l'hiver ils construisirent les barques qui devaient, au mois de mai suivant, les conduire à Montréal. Cela suppose le veisinage d'une rivière, ce qui. joint au nom de Sainte-Poy donné de temps immémorial aux licux

⁽¹⁾ Elle mesure, hors d'œuvre, soixante et un pieds sur cent trente et un.

 ⁽²⁾ Voir, supra, p. 6, note 2.
(3) Voir, sur cel homme de bien, Hist, de N.-D. de Ste-Fey, vol. I, pp. 10, 129, 135, 150, 152, 156, 158.

⁽⁴⁾ Voir, sur ce fiel, les mêmes pages.